



September 5, 2008

Dear Parents,

The Awty International School elects each year representatives to the School Council. The School Council is a forum for the exchange of views among constituencies as to matters concerning the school and its community. It is a consultative body, which may counsel or advise the School Administration and the Board of Trustees on matters pertaining to school life but has no decision making authority of its own, other than to establish its own meeting schedule and procedures. The School Council would aim to follow the principles of the School's mission statement which reads as follows :-

VISION STATEMENT

A world-class international school, on a welcoming campus, with a unique school spirit, which challenges and inspires all of our students to achieve their ultimate potential.

MISSION STATEMENT

The Awty International School provides a challenging education, leading to either the International Baccalaureate or the French *Baccalauréat*. Within a friendly and nurturing environment, which encourages learning and the pursuit of excellence, Awty celebrates linguistic, cultural and international diversity and seeks to maximize the potential in all of our students as they grow to become responsible world citizens.

(Approved by Board of Trustees on June 8, 2005)

The Council is comprised of :

- The Head of School, presiding
- The French *Provisieur*
- 6 A.I.S. teachers elected by their colleagues (3 International Section, 3 French Section)
- 6 parents of A.I.S. students elected by the parents (3 International Section, 3 French Section)
- 6 students elected from the student body, 9th through 12th grades (3 International Section, 3 French Section)
- 2 representatives of administration and maintenance staffs
- 6 members of the board of Trustees (3 International, 3 "French") including the President of the APPA.

The School would like to know if you might consider running as a parent representative to the School Council. All parents who have at least one child enrolled currently full time at The Awty International School are eligible to be candidates and to vote in the election. Parents

who have children in both Sections must choose the Section for which they wish to be a candidate, since you cannot be a candidate for both Sections. There is only one vote per family. Teachers who are parents of children attending the school are eligible to vote in both electoral colleges. Parents who have children in both International and French Sections are eligible to vote for both the International Section and the French Section candidates.

If you wish to become a candidate, please complete the attached form and email it back to cduke@awty.org or deliver it to the main Receptionist's office no later than 3:30 pm on September 15, 2008. Remember to provide the name of an alternate, who may attend a meeting if you are unable to do so. Elected members are expected to attend 75 % of the annual meetings. If an elected member misses more than 25% of their meetings, the member's position on the council is forfeited.

The list of candidates will then be published on our website by September 20, 2007 with each candidate's statement, with blank ballots and voting instructions. The final step of this process (complete voting ballots) must be done anonymously and therefore cannot be done by email. Completed ballots can only be brought to the School (receptionist's office) or mailed in. No ballot (mailed or brought to the school) will be accepted after 3:30 p.m. on October 1, 2008.

The election will take place on October 3, 2008. The school will inform the elected candidates immediately and the results will be posted on the School website. The first meeting of the new School Council will be on Wednesday October 15, 2008 at 4:30 pm in the school's main conference room. A list of meeting dates is enclosed herewith.

This is a very important element of communication in the School and I hope that you will consider running for the Council.

Yours sincerely,

Dr. David Watson
Head of School

Encl:

1. ballot
2. letter in French and ballot form
3. dates School Council meetings 08-09
 - o October 15
 - o February 11 '09
 - o April 1 '09
 - o May 27 '09



5 septembre 2008

Chers parents,

L'école Internationale Awty organise chaque année des élections de parents, de membres du corps enseignant et du personnel au conseil d'établissement. Ce conseil a un rôle consultatif auprès de l'administration sur les thèmes concernant la vie de l'école. Les membres du conseil d'établissement peuvent donner leur avis aux membres de l'administration et du conseil d'administration mais ne prennent aucune décision concernant la gestion de l'école si ce n'est de décider des dates où le conseil d'établissement se réunit et de la procédure à suivre durant les réunions en question. Le conseil d'établissement se doit de suivre la mission éducative de l'école que le conseil d'administration a approuvé en juin 2005 et dont voici le texte :

VISION

Une école de renommée internationale, située sur un campus accueillant, ayant un esprit d'école unique qui stimule et inspire tous nos étudiants en leur permettant ainsi d'atteindre tout leur potentiel.

MISSION

L'Ecole Internationale Awty offre une éducation stimulante et qui mène soit au Baccalauréat International soit au Baccalauréat Français.

Au sein d'un environnement amical et éducatif, qui encourage l'apprentissage et la poursuite de l'excellence, Awty célèbre la diversité linguistique, culturelle et internationale et cherche à optimiser le potentiel de chacun de nos étudiants afin qu'ils deviennent des citoyens du monde à part entière.

Approuvé par le Conseil d'Administration le 8
juin 2005

Le conseil de l'école est composé comme suit :

- Le Directeur, de l'école qui préside les réunions;
- Le Proviseur;
- 6 enseignants d'A.I.S. élus par leurs collègues, 3 de la section internationale et 3 de la section bilingue française ;
- 6 parents d'élèves à A.I.S. élus par les parents, 3 de la section internationale et 3 de la section bilingue française ;
- 6 élèves élus parmi les élèves de la 3ème à la terminale, 3 de la section internationale et 3 de la section bilingue française ;
- 2 délégués du personnel administratif et de l'entretien ;

- 6 membres du conseil d'administration, 3 "Internationaux et 3 "Français" dont la présidente de l'APPA.

L'école internationale Awty aimerait savoir si vous souhaiteriez poser votre candidature comme délégué des parents auprès du conseil d'établissement. Les parents qui ont un enfant au moins inscrit à plein temps à l'école peuvent se porter candidats et voter aux élections. Les parents qui ont des enfants dans les deux sections devront choisir la section pour laquelle ils désirent inscrire leur candidature: ils ne peuvent pas se présenter comme candidats pour les deux sections. Il ne peut y avoir qu'un vote par famille. Les parents qui ont des enfants inscrits dans la section internationale et dans la section bilingue française peuvent voter pour les candidats de chacune des deux sections. Les enseignants qui ont des enfants inscrits à l'école peuvent voter pour les deux sections.

Si vous désirez poser votre candidature, nous vous demandons de bien vouloir compléter votre déclaration d'intention sur le formulaire donné dans cette lettre et de le renvoyer par courriel à cduke@awty.org ou par fax à 713-686-0386 le 15 septembre 2008 à 15h30 au plus tard. Nous n'accepterons pas de candidature déposée après cette date. N'oubliez pas de noter le nom d'un suppléant/e qui assistera aux réunions quand vous ne pourrez pas être présent. Les membres élus devront assister à au moins 75 pour cent des réunions annuelles. Un membre élu ayant manqué 25 pour cent ou plus des réunions sera considéré comme ayant abandonné sa position au sein du conseil pour le restant de son mandat.

La liste des candidats sera alors établie avec leur déclaration d'intention et postée sur le site de l'école le 20 septembre 2008 avec les bulletins de vote et les directives à suivre pour voter. Les bulletins de vote remplis devront être anonymes et pour ce faire, ils devront être déposés auprès de la réceptionniste ou bien reçus par l'intermédiaire de la poste, au plus tard le 1er octobre 2008 avant 15h30.

Les votes seront dépouillés le 3 octobre 2008 et tous les candidats élus en seront immédiatement informés par l'école. Les résultats seront publiés sur le site internet de l'école. Les réunions du conseil d'établissement ont lieu à 16H30 dans la salle principale de conférence, et la première réunion aura lieu le mercredi 15 octobre 2008. Une liste de dates des réunions pour cette année est incluse avec cette correspondance.

Ce procédé représente un élément important de communication positive entre le corps administratif de l'école, les parents, le corps enseignant ainsi que les élèves et j'espère que cela vous encouragera à vous porter candidat à ces élections.

Cordialement,

Dr. David Watson
Directeur de l'Ecole

Encl :

- Déclaration d'intention
- Dates des réunions du conseil d'établissement :
 - 15 octobre
 - 11 février 2009
 - 1^{er} avril 2009
 - May 27 2009

ECOLE INTERNATIONALE AWTY

CONSEIL D'ETABLISSEMENT 2008-2009

BULLETIN DE CANDIDATURE POUR PARENT DÉLÉGUÉ

NOM et PRÉNOM(S) : _____

NOMBRE D'ENFANT/S inscrits à AIS : _____

PROGRAMME(S)/NIVEAU(X) (y compris l'année courante)

Court exposé (100 mots au plus) indiquant pourquoi vous aimeriez servir au sein du Conseil d'établissement.

NOM DU/DE LA SUPPLÉANT(E) _____

SIGNATURE _____

DATE _____

**CE DOCUMENT DEVRA ETRE RECU
par courriel à cduke@awty.org ou par fax à 713-686-0386
AU PLUS TARD LE 15 SEPTEMBRE 2008**